



# CF RÉGIONAL

TENNIS DE TABLE HANDISPORT

SAMEDI  
**24 FÉVRIER 2024**

09H00 - 17H00

3 ÈME TOUR

2, RUE DE L'ÉCRITURE - ANGERS

CRÉDIT PHOTO : JEAN-PIERRE GUESSARD





## Criterium régional tennis de table handisport Pays de la Loire

Angers, le 24 janvier 2024.

Le club des Loups d'Angers tennis de table et sa section handisport sont très heureux de vous accueillir pour le troisième tour du Criterium régional Pays de la Loire.

La compétition se déroulera **le samedi 24 février 2024 de 9 heures à 17 heures salle Christophe-Legoût complexe sportif de l'Europe au 2, rue de l'écriture quartier Monplaisir Angers.**

La salle sera ouverte à partir de 7h30, pour un pointage des licences à 8h00 et un début des compétitions à 9h00.

Un **repas chaud (15€ à régler sur place)** vous sera proposé et vous sera servi dans la salle de convivialité. Afin d'organiser au mieux votre déjeuner, nous vous remercions de retourner le bulletin d'inscription ci-joint, **avant le 14/02/2024 impérativement**, pour confirmer :

- votre participation à la compétition ;
- votre réservation pour le déjeuner si vous souhaitez déjeuner.

Dans l'attente de vous recevoir, nous vous adressons à tous et à toutes nos salutations sportives.

Le président des Loups d'Angers.

Gérard Sarazin.

Le responsable de la Commission sportive.

Eric Gautret.

La responsable de la section handisport.

Valérie Brunet.



## Confirmation de participation à la compétition

du samedi 24 février 2024

Club : .....

### Joueurs participant à la compétition

NOM	PRÉNOM	ASSIS	DEBOUT	N° LICENCE	CLASSE TESTING

### Réservation de repas à 15 euros

*Menu proposé aux joueuses et joueurs ainsi qu'à leurs accompagnateurs.*

Entrées au choix : carottes râpées, taboulé oriental, champignons à la grecque

Hachis parmentier de bœuf maison et salade verte

Dessert au choix : gâteau chocolat croustillant et beurre salé, tarte aux fruits

Boisson et café ou thé.

*Un service à table sera assuré pour les joueuses et joueurs assis ou mal marchant.*

NOM	PRÉNOM

Nombre total de repas : ..... ; montant total : ..... euros.

Le montant sera à régler par chèque à l'ordre des Loups d'Angers tennis de table ou en espèces sur place le jour de la compétition.

Bon de réservation à adresser **avant le 14/02/2024** à : [valerie.brunet@wanadoo.fr](mailto:valerie.brunet@wanadoo.fr)

# Plan d'accès

